



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

11 décembre 2018

DATE D’AFFICHAGE

11 décembre 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 21

OBJET :

**Tarifs 2019 des
manifestations culturelles et
des consommations**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 19/12/2018

Publiée le 19/12/2018

Notifiée le 19/12/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE ALAIS**

L’an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Yves MARRE, Claire HERLIN, Françoise BOUSSAT, Camille CRONIER, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Caroline PARATRE Christine CASIMIR, Carole DEFFAIN, Katia MERLEN

Etaient absents :

Nasser OUDJIT
Mélanie MATHIEU
Alain NOURY
Alain DENIMAL
André RIETZ
Stéphane LE PECULIER

Etaient absents excusés :

Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Hervé FRANEL donne pouvoir à Christine CASIMIR
Philippe AUTRIVE donne pouvoir à Katia MERLEN

**TARIFS 2019 DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET DES
CONSOMMATIONS**

Monsieur Ariel SHEPS, Adjoint au Maire délégué aux affaires culturelles, à l’animation et à la communication, rappelle à l’assemblée qu’il y a lieu de fixer les tarifs des entrées des manifestations à caractères culturelles et les tarifs des consommations proposées à la vente à l’occasion de ces mêmes manifestations, à partir du 1^{er} janvier 2019.

VU le code Général des Collectivités Territoriales et les articles L2121-7 et suivants,

VU l’avis de la commission des finances en date du 12 décembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE, A L’UNANIMITE

- **FIXE** comme suit les tarifs des entrées des manifestations à caractères culturelles :

Concert spectacle jeune conférences, soirée dansante, festival ...	théâtre, public, contes,	Tarifs applicables : 2,00€, 3,00 €, 4,00€, 5,00 €, 6,00€, 7,00€, 8,00€, 10,00 €, 12,00€, 15,00€
Carte Pass Festival Blanche à un instrument	Carte	25€

- **FIXE** comme suit les tarifs des consommations proposées à la vente à l'occasion des manifestations à caractère culturelles :

Soda, jus d'orange (canette)	1,50 €
Bière (canette)	2,50€
Thé, café	1,00€
Petite bouteille d'eau	1,00€
Grande bouteille d'eau	2,00€
Vin (bouteille – pichet 75cl)	6,00€
Vin (verre)	2,00€
Cidre (bouteille)	4,00€
Champagne (bouteille)	20,00€

- **DECIDE** d'appliquer ce tarif à compter du 1^{er} janvier 2019
- **PRECISE** que les recettes correspondantes seront imputées à l'article 7062 du budget.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire

Mariannick MORVAN

